



Doc 9864
Sixième édition
ADDITIF N° 1
13/2/15

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**RÈGLEMENT ET RÈGLES DE PROCÉDURE
DU REGISTRE INTERNATIONAL**

SIXIÈME ÉDITION

ADDITIF N° 1

1. À la section 14.4 des Procédures du registre international de la sixième édition du *Règlement et Règles de procédure du registre international* (Doc 9864), les coordonnées de l'Autorité de surveillance du Registre international sont modifiées comme suit :

Organisation de l'aviation civile internationale
Autorité de surveillance du Registre international
À l'attention de la Direction des affaires juridiques et
des relations extérieures
999, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec)
Canada H3C 5H7
Fax : +1 514-954-8032
Courriel : LEB@icao.int

2. Le présent amendement entrera en vigueur le 15 mars 2015.